



P. 14
Honeywell veut éviter
la sortie de route



P. 19
Métaux de Sochaux :
l'efficacité en marche



P. 21
Eurocopter La Courneuve :
FO devient majoritaire

Fédération FO de la métallurgie

LE JOURNAL

www.fo-metaux.org

Assemblée générale du groupe Safran



LE TEMPS DE LA RECONQUÊTE SYNDICALE

l'efficacité réformiste



503 • décembre 2011

N°CPPAP 0215s07170



Editorial 3

L'événement

Assemblée générale du groupe Safran :
le temps de la reconquête syndicale 4-10

Actualité sociale

Honeywell veut éviter la sortie de route 14
Steco Power : le coup de la panne 15
MBF Technologies à la recherche d'un avenir 16
Savoie S.A. : FO fait échouer les manoeuvres
de la direction 16

Actualité syndicale

Coordination Faurecia : FO a le vent en poupe 17

Toyota : un bon accord pour le pouvoir d'achat 18
Renault Retail Group :
face à la crise, l'inquiétude 18
Métaux de Sochaux : l'efficacité en marche 19
USM de l'Oise : FO plus fort que la crise 20
USM de l'Aube : un nouveau souffle 20
Eurocopter La Courneuve :
FO devient majoritaire 21
Solev mise sur le développement syndical 21

InFOs

Le syndicalisme européen en quête de sang neuf 22

Vos droits

Le contrat de sécurisation professionnelle (CSP) 23

Chiffres à connaître

- > **SMIC horaire brut** : sur les 12 derniers mois (+ 2,2 % hors tabac).
- > **SMIC brut mensuel** : 1393,82 euros
- > **Plafond de la sécurité sociale** : 2 946 euros par mois (pour l'année 2011 : 35 352 euros)
- > **Coût de la vie** : +0,2 % en octobre (+0,2 % hors tabac); +2,3 % en glissement
- > **Chômeurs** : 2 814 900 (catégorie A, au 30 octobre 2011)
- > **Indice de référence des loyers** : 120,95 (3^e trimestre 2011).
- > **Taux d'intérêt (25 novembre)** : 0,73 % au jour le jour.

Et toujours l'information en ligne sur...

www.fo-metaux.com



Les marchés financiers ne doivent pas faire la loi !



Frédéric Homez
Secrétaire général.

Depuis le deuxième plan d'austérité du gouvernement, nous assistons régulièrement, notamment au travers de la loi de financement de la sécurité sociale, à des remises en cause d'acquis sociaux, ou pour le moins à des tentatives. Les salariés ne sont en rien responsables d'une crise qu'ils n'ont pas voulue et que les marchés financiers n'arrêtent pas d'amplifier, rendant de fait les riches de plus en plus riches et les pauvres de plus en plus pauvres.

Il est grand temps de mettre fin aux politiques ultralibérales qui menacent depuis plusieurs années l'activité économique et les emplois de la France, ainsi que notre système paritaire et les garanties conventionnelles. Pour mémoire, en 2008, le président de la République avait, lors d'une interview télévisée, indiqué qu'il faudrait changer ce système incontrôlé. Depuis, la crise continue, et le système gouverné par "les rois de la finance" continue de l'alimenter et d'impacter les populations des différents pays. Nous le disons haut et fort, les populations et les salariés ne sont ni responsables, ni coupables. Mais en France comme en Europe, ils sont montrés du doigt, ce sont prétendument des privilégiés ! Et il faudrait, au nom de la crise, réduire "les avantages ou privilèges" et ce, pour rassurer les marchés financiers, dit le Premier ministre !

Lors du premier plan d'austérité, le gouvernement avait impacté les salariés du fait du doublement de la taxe sur les complémentaires de santé. Par son deuxième plan, il enfonce le clou et aggrave leur situation, en particulier celle des générations nées entre 1952 et 1955 en avançant la date d'application de la réforme des retraites de 2010. Et ce n'est pas fini : il augmente les impôts sur le revenu, limite la revalorisation des prestations sociales et culpabilise les malades en visant les arrêts de travail.

Dans la continuité de ces mesures sur les arrêts de travail, il impose aux salariés du privé un quatrième jour de carence et en instaure un pour les fonctionnaires. En touchant aux jours de carence, il remet en cause et détricote la

pratique contractuelle et conventionnelle. Nos accords nationaux et conventions collectives protègent, dans ce cas, les salariés de la métallurgie et des secteurs rattachés. Les employeurs tentent depuis plusieurs années de dénoncer cette garantie. Heureusement, devant le mécontentement et le tollé que cela a engendré, le gouvernement a fait marche arrière et abandonné pour les salariés du privé ce quatrième jour de carence.

Mais le gouvernement ne renonce pas et s'enferme dans la dialectique, en indiquant qu'il faudra trouver d'autres économies, afin, mais c'est du déjà vu et entendu, de rassurer les fameux "marchés financiers". Cette démarche politique, comme celle des autres pays européens, n'a qu'un seul effet : accentuer les inégalités sociales en risquant de nous conduire tout droit à un processus de récession, de désindustrialisation et d'appauvrissement de la France. Aujourd'hui, l'une des autres conséquences du diktat des marchés financiers fait que les dirigeants des Etats européens, à l'instar de la Grèce et de l'Italie, ne sont plus élus mais imposés par les "marchés", ce qui remet en cause dangereusement la démocratie et méprise le choix des populations.

Face à ces plans d'austérité, FO dit non aux mesures qui remettent en cause la solidarité et le progrès social. A ce titre, nous pensons que seule une journée de grève interprofessionnelle réunissant tous les syndicats pourrait être efficace. C'est la proposition de FO, qui malheureusement ne fait pas l'unanimité avec les autres organisations syndicales. Elles préfèrent plutôt repartir dans des journées de mobilisation de type "carnaval" qui épuisent les salariés. Pendant ce temps, et après les retraites, le gouvernement avance dans la destruction sociale.

Nous avons toutes et tous un devoir, celui de refuser la "dictature de la dette" telle que l'on veut l'imposer à l'ensemble des citoyens. Dans un monde de plus en plus riche, nous ne pouvons admettre avec résignation que les générations futures vivent, pour longtemps qui plus est, moins bien que la nôtre.

Organe officiel de la
Fédération confédérée FO
de la Métallurgie

Directeur de la publication :
Frédéric Homez

Imp. Spéciale FO Métaux
N° de CPPAP: 0210s07170

Rédaction : ADH

Publicité : PMV
9, rue Baudoin,
75 013 Paris

Abonnements :
01 53 94 54 00

Le temps de la

L'ensemble des délégués FO se sont réunis les 27 et 28 octobre à Molsheim avenir des sites, inquiétudes autour du rapprochement Safran/Thalès, mutations a permis aux participants d'échanger tous azimuts sur les

Frédéric Homez : "Refuser le prétexte de la crise"



Intervenant en clôture de cette assemblée générale, le secrétaire général de la Fédération FO de la métallurgie Frédéric Homez a d'abord rappelé l'attachement de notre organisation à la défense de l'industrie. A cette occasion, il a renouvelé le soutien de la Fédération aux salariés de Sagem et détaillé son intervention dans ce dossier. Il a également rappelé que FO siègeait dans de nombreuses instances et organisations afin de porter son message et de défendre les salariés à tous les niveaux

existants. Il a notamment expliqué sa participation à la Fabrique de l'Industrie, le "think tank" mis en place par l'UIMM, par la nécessité d'y être présent pour s'opposer aux idées de certains dirigeants et sauvegarder au mieux notre système de protection sociale.

Frédéric a ensuite fait le point autour d'une notion controversée : celle de compétitivité, qui figurera en bonne place dans le Livre blanc que publiera la Fédération dans le cadre de l'élection présidentielle de 2012. "Les données et les conceptions sur lesquels ce débat est basé sont erronées, a-t-il expliqué, et cachent la question de la fiscalité en Europe. Car derrière la compétitivité, il y a les contrats de travail, et donc les charges et la protection sociale. Ces éléments doivent être pris en compte et les comparaisons restent à faire avec prudence." Il a également rappelé que la compétitivité constituait parfois un bien commode écran de fumée derrière lequel certains attaquaient en fait la notion de paritarisme et les fondements du dialogue social que défend notre organisation.

Alors que plusieurs groupes industriels font d'inquiétantes annonces comprenant licenciements et chômage partiel, la position de notre organisation est claire. "Ne nous y trompons pas, les difficultés actuelles ne sont que la continuité de la crise de 2008, a précisé Frédéric. Nous sommes face à une crise du système et il faudra tous nos efforts et notre vigilance pour éviter qu'elle ne serve de prétexte pour détruire les emplois et les entreprises. FO n'acceptera pas que la rigueur soit payée par les salariés." Enfin, le secrétaire général a informé les participants sur les négociations en cours autour de la pénibilité, sur laquelle la Fédération a proposé plusieurs pistes innovantes. Il a conclu sur la question de la représentativité, se félicitant des bons résultats de FO aux élections du 20 octobre dans la fonction publique, encourageant les métallos de Safran à œuvrer pour peser plus au sein du groupe et rappelant le défi qui attend tous les militants pour la fin 2012 : permettre à notre organisation de faire le plus haut score possible aux élections dans les TPE.

Le mot de bienvenue



Les participants ont été accueillis par **Jean-Luc Stouvenin**, secrétaire de la section FO chez Messier Bugatti Dowty à Molsheim. Il a souhaité la bienvenue à tous ainsi qu'un bon séjour en Alsace avant de rendre hommage à Thierry Maurer, à la mémoire duquel les métallos ont observé une minute de silence.



FO du groupe Safran

reconquête syndicale

(Bas-Rhin) pour l'assemblée générale du groupe Safran. Syndicalisation, du secteur... : les sujets de discussion ne manquaient pas et ce séjour alsacien évolutions du groupe et la place de notre organisation en son sein.

Philippe Fraysse : "Se préparer aux conséquences de la rigueur"



Le secrétaire fédéral en charge de l'aéronautique Philippe Fraysse a dressé un état des lieux du secteur lors de son intervention. Le constat est à première vue rassurant. La situation économique et industrielle de l'aéronautique ne s'est pas dégradée depuis la conférence de branche l'an dernier. Le secteur reste le premier exportateur français et apporte la plus forte contribution

à la balance commerciale. Des commandes supplémentaires sont régulièrement enregistrées et différents programmes, dont ceux auxquels contribue Safran, sont en phase de livraison. Le tableau comporte néanmoins des nuances. "La mondialisation et son cortège de délocalisations ont fragilisé les entreprises, a prévenu Philippe, et les politiques de rigueur mises en place en Europe auront des conséquences auxquelles il faut se préparer en ayant des bases industrielles plus solides." Il a également fait part de ses craintes sur le dossier Safran/Thalès, rappelant que par le passé seuls les rapprochements d'activités complémentaires ont fonctionné. Il a assuré les participants de l'implication et de l'intervention de la Fédération au plus haut niveau sur ce sujet.

Insistant sur la pertinence et l'actualité des propositions formulées par notre organisation dans son Livre blanc en 2007,

il a affirmé haut et fort que les salaires ne devaient pas être les seules variables d'ajustement et évoqué au passage l'action menée au niveau international avec la FIOM pour faire évoluer le rapport salaire/attractivité dans les zones "low-cost". "Au-delà de cette question centrale pour les salariés et qui conditionne aussi les choix des entreprises, nous devons faire avancer l'industrie aéronautique, a exhorté Philippe. Le secteur vit aujourd'hui encore sur des programmes lancés dans les années 80 et 90. Il faut préparer les nouvelles générations de produits qui constitueront les emplois de demain." Il a par ailleurs retracé la participation de FO à la Conférence Nationale de l'Industrie (CNI) et le rôle joué par notre organisation dans la construction de l'industrie aéronautique française avant d'appeler les militants à tout faire pour accroître le poids de FO chez Safran, en particulier auprès des cadres.

Daniel Barberot : "Apporter le maximum aux salariés"



Le coordinateur FO pour le groupe Safran Daniel Barberot a fait le point sur la situation industrielle et sociale de l'entreprise et est revenu sur les temps forts de l'année écoulée, à commencer par la triste et douloureuse disparition de Thierry Maurer, qui avait choisi le site de la présente réunion. Sur le plan syndical, les équipes FO de Safran ont brillé par leurs capacités de négociation. Le résultat, c'est une moisson d'accords apportant de réelles avancées aux salariés : sur

le stress au travail, sur la GPEC, la prévoyance, sur la prime de partage des bénéfices, sans oublier les NAO. "Notre ligne de conduite est claire, a expliqué Daniel : Nous voulons apporter le maximum aux salariés." C'est d'ailleurs ce que FO va continuer de faire au travers des nombreux accords en cours de négociation, notamment sur le travail des personnes handicapées, sur la prévention de la violence et du harcèlement ou encore sur le PERCO et la participation.

L'événement

Cependant, l'année 2011 a aussi été celle des élections sur de nombreux sites. Si notre organisation a progressé sur certains d'entre eux, notre représentativité sur l'ensemble du groupe reste à conforter. "Nous devons nous développer et nous renouveler pour retrouver notre place", a martelé Daniel à ce sujet. Il est ensui-

te revenu sur la situation industrielle du groupe pour constater que la direction n'avait pas perdu de temps en 2011 pour avancer dans ses projets, notamment sur le rapprochement entre les Messier et sur le dossier Safran/Thalès. Enumérant les risques que comportent ces opérations en termes d'emplois, de sites, de

compétences, il a déploré que ce soit encore les salariés qui en supportent les conséquences et a appelé chacun à être solidaire. Il a conclu sur la bonne santé du secteur aéronautique, dont le groupe tire parti, et posé une question essentielle : "Safran a-t-il la volonté d'en faire profiter les salariés ?"

Patrick Maleyrie : "Reconnaître ce que nous obtenons"



Lors de son intervention, le coordinateur adjoint FO du groupe Safran Patrick Maleyrie est revenu sur les différents accords signés ou

en cours de négociation, à commencer par celui sur la prime de partage des bénéfices, qui a été l'objet de longues tractations pour s'établir à 500 euros. "Cela semble peu par rapport aux résultats du groupe mais n'oublions pas que cela vient s'ajouter à la participation", a expliqué Patrick avant de rappeler qu'au travers des différents dispositifs existants, Safran avait distribué 258 millions d'euros aux salariés. "Il faut savoir revendiquer, mais aussi reconnaître la valeur de ce qui est obtenu grâce à FO !" Concernant le stress au travail, il a prévenu qu'il faudrait être constructif pour que les dispositions de l'accord

soient mises en place de manière efficace puis a averti que pour faire vivre l'accord sur la GPEC, il faudrait que les métallos soient actifs et déterminés. Patrick a également appelé l'ensemble des participants à aider les négociateurs à préparer les futurs accords. "Sur le travail des personnes handicapées, sur le harcèlement, aidez-nous à construire et étayer nos demandes en faisant remonter vos problématiques et vos impressions de terrain", a demandé Patrick avant d'inciter les délégués et leurs équipes à être soudés et réactifs pour faire avancer les idées de notre organisation et pour défendre les salariés.

Serge Cannone : "Peser davantage dans le dossier Sagem"



Le coordinateur adjoint FO du groupe Safran Serge Cannone a centré son intervention sur

le dossier de rapprochement entre Safran et Thalès, et en particulier sur ses conséquences pour Sagem et ses salariés. Faisant le point en temps réel sur la mobilisation de ces derniers, il a pu informer les participants que 60 % des effectifs de l'entreprise avaient débrayé pour protester contre ce projet dangereux pour leur avenir. Pas mal pour une première ! Il a appelé les militants à rester mobilisés. "Si le projet de joint-ventures entre Safran et Thalès aboutissent, a-t-il prévenu, les conséquences seront dramatiques pour les sites et

pour les emplois. Ce pourrait bien être la fin de Sagem." Afin de peser davantage dans ce dossier et de pouvoir sauvegarder au mieux les intérêts des salariés et de l'industrie française, Serge a demandé à l'ensemble des métallos du groupe d'être solidaires des 2 300 salariés de Sagem et de le faire savoir dans leur communication et leurs actions. "FO est la deuxième organisation syndicale chez Sagem. Si l'entreprise est démantelée, c'est notre position dans l'ensemble du groupe Safran qui s'en ressentira."



Julien Lepape : "Se positionner rapidement"



Le délégué syndical de Safran Engineering Services Julien Lepape, qui a participé aux réunions de négociations sur le PERCO

et sur la prime de partage des bénéfices, est intervenu pour apporter quelques clarifications sur ces sujets assez techniques. Il a notamment expliqué que l'intérêt du PERCO dépendait de l'abondement versé par l'entreprise avant de pointer justement la faiblesse de celui proposé par Safran. Il a également montré les incertitudes sur l'enveloppe de l'abondement et sur la rentabilité du dispositif. "Il reste beaucoup à faire sur ce projet d'accord, d'autant que la direction veut le voir aboutir pour la fin de l'année. Nous devons nous positionner sur le sujet, et vite" Sur la participation, il a démontré qu'au-delà de la négoc-

iation, c'est le dispositif même qui était à revoir. En effet, la participation prend en compte le bénéfice fiscal, dont une part croissante n'est plus intégrée puisqu'elle est réalisée hors de France. Quand à la part des salaires dans la valeur ajoutée, elle diminue mécaniquement du fait de la sous-traitance. "Aujourd'hui, même quand les résultats croissent, la participation diminue", a résumé Julien. Rappelant la nécessité d'une communication lisible sur des sujets si techniques, il a conclu en affirmant qu'il s'agissait là d'une condition importante du succès de notre organisation dans les urnes.

Interventions des délégués : "Peser pour pouvoir s'opposer"



Patrick Condou, DSC Messier Bugatti Dowty
"Depuis la fusion de Messier, Dowty et Bugatti le 1er mai, c'est ce dernier qui dirige la

manœuvre. Entre réorganisation et externalisations, nous nous battons pour garder le maximum de la production en France. La plupart de nos accords sont en cours de renégociation, mais FO est à même de peser en ce domaine puisque nous avons acquis 25 % des voix lors des élections professionnelles en juin, allant jusqu'à 55 % sur Bidos. Nous espérons contractualiser prochainement l'évolution de notre accord de participation pour y inclure la part internationale. Attention cependant. Nous avons peut-être trop de négociations en cours. Safran ne connaît pas la crise, mais il faut lui arracher la contrepartie des efforts des salariés. Il ne faut pas pour autant perdre de vue la nécessité de s'opposer à une stratégie industrielle reposant sur les délocalisations. Pour

cela, il faut cibler nos revendications et gagner le poids nécessaire pour les faire aboutir. Nous devons ensemble sonner l'heure de la reconquête syndicale au sein du groupe !"



Eric Lacan, Labinal, Villemur-sur-Tarn

"Notre site spécialisé dans le câblage a changé de direction, mais

les principes restent les mêmes : optimisation et augmentation de la charge de travail pour les salariés. Nous avons connu des problèmes dans notre nouvelle usine. FO avait prévenu, dès le début du projet il y a une année et demie, qu'il n'y aurait pas assez de place pour accueillir toute la charge de production. Il y a six mois, la direction a voulu imposer un avenant au contrat sur les horaires variables afin de placer plusieurs secteurs en équipes pour pallier au manque de surface... Malgré notre opposition, la direction est passée en force et la situation est



Le mot du trésorier

Revenant sur les comptes de la coordination, son trésorier **Michel Fortin** a demandé à chacun de faire le maximum pour rester à jour de ses versements. "La coordination est un moment fort, et il est nécessaire d'avoir une bonne santé financière si nous voulons y inviter de nouveaux militants." Evoquant la nouvelle rigueur requise pour la tenue des comptes par la loi sur la représentativité, il a également salué l'implication de l'ensemble des participants avant d'annoncer qu'il passait à présent le relais à un nouveau trésorier en la personne de François Lopez-Ribeiro.

L'événement

aujourd'hui tendue sur notre site, qui compte 80 % de femmes. La direction a exploité la division syndicale et ce sont les salariés qui trinquent, puisque nous sommes passés du volontariat à des conditions imposées."



Regis Augendre, Snecma, Genevilliers

"Nous avons dû batailler âprement pour nous imposer sur notre site de 1 500 sala-

riés. Mais la détermination a payé puisque nous avons conquis notre représentativité en passant de 3 % à 11 % aux dernières élections grâce aux efforts de notre équipe syndicale qui a mené une campagne de terrain efficace afin de faire connaître nos valeurs, nos réalisations, notre apport et notre nom. Aussi je veux envoyer ce message à tous ceux qui se battent pour exister dans leur établissement : en étant tenaces, tout est possible. La direction

a encore du mal à nous reconnaître et nous met la pression mais nous tenons bon. Actuellement, nous sommes préoccupés par l'accord égalité homme/femme, dont le budget nous semble appliqué de manière inégale, voire discriminatoire. Nous nous préparons également à nous mobiliser sur les NAO au niveau groupe, qui sont restrictives depuis trop longtemps. A nous de nous battre tous ensemble pour que cela change."



Raphael Doua, Snecma, Le Creusot

"Nous avons remporté une belle victoire en reprenant la main sur le CE du Creusot, après 20

années de domination de la CFDT. Nous pesons par ailleurs aujourd'hui 35 % sur notre site et nous avons également pris le CHSCT. Ce résultat est le fruit d'un long travail et d'une préparation rigoureuse. Choix des candidats, positionnement sur les deux collèges, stratégie de campagne : nous n'avons rien laissé au hasard. Cette capacité à mener un travail de terrain, c'est la force de FO. Rester au contact des salariés, connaître leur réalité, leur montrer qu'on est là pour eux, qu'on est à leurs côtés ; voilà ce qui est déterminant pour gagner leur confiance et faire grandir notre organisation sur un site. Sur le plan économique et industriel, les nouvelles sont également bonnes. Notre site a été retenu pour le

développement et la fabrication d'un nouveau moteur, ce qui nous assure du travail pour les 20 prochaines années et la perspective de futures embauches."



Mario Augusto-Fernandez, Turbomeca, Bordes

"Si nos conditions de travail s'améliorent, nous ressentons tou-

jours les effets de l'APLD mise en place en 2010, qui se traduit par des retards sur l'important plan de charge que nous avons à l'époque. Notre nouvelle direction entend mettre en place une stratégie axée sur l'externalisation, ce que nous refusons. Mais ne nous voilons pas la face : l'entreprise regarde chaque jour davantage vers l'extérieur et nous avons peur de n'être un jour plus qu'une coquille vide. Face à cela, il faut miser sur la diversification industrielle et ne plus se limiter aux turbines d'hélicoptère. Merci à la Fédération et aux métallistes qui sont venus nous visiter ou nous soutenir quand nous en avons besoin. La force que nous montrons dans ces moments donne des résultats, comme la récente mise en place d'un plan de formation. Sur les négociations, nous sommes toujours les plus réactifs et les plus efficaces. Mais que se passera-t-il si nous ne faisons pas le nécessaire pour rester représentatifs ? Nous devons voir loin, parler franc et agir ferme !"

Le mot de l'USM



Le secrétaire de l'USM du Bas-Rhin **Patrick Kammenthaler**, qui a succédé à notre regretté ami Thierry Maurer à ce poste, a rendu hommage à son prédécesseur lors de son allocution. Insistant sur le rôle fondamental dévolu aux USM par la Fédération pour renforcer notre organisation au niveau départemental, il est revenu sur les négociations en cours avec l'UIMM au niveau territorial et a expliqué la détermination de FO à les faire aboutir. Il a également insisté sur les efforts à réaliser pour faire croître notre représentativité et indiqué que le travail de syndicalisation constituait une priorité dans le Bas-Rhin.





François Carpeno, Microturbo, Toulouse

"Cette année, nous nous sommes battus pour notre représentativité. La Cour de

Cassation a pourtant décidé de déclarer irrecevable notre question prioritaire de constitutionnalité sur ce sujet. En conséquence, le tribunal d'instance de Toulouse a annulé la désignation du délégué syndical FO, et nous avons désigné un représentant de section syndicale. Certes, nous ne sommes plus présents lors des négociations, mais la direction a souhaité continuer d'entretenir des relations avec nous. Ce qui explique que nous soyons présents sur trois accords signés : sur l'intéressement, sur le compte épargne temps et sur le droit syndical. FO a également été convié aux négociations sur la GPEC. Pour le moment, notre activité consiste essentiellement à informer les salariés. Mais ce travail de terrain sera payant et nous comptons bien regagner notre représentativité aux prochaines élections professionnelles."



Anthony Fauconnot, Sagem, Montluçon

"Les métallos en ont marre. Ils ont l'impression que tout est en train de disparaître : leur travail, leurs savoir-faire, mais aussi les bénéfices de l'entreprise. Certes la représentativité est en hausse, mais le futur risque fort de s'écrire en dehors du groupe Safran. Et quel futur ! Aujourd'hui nous sommes en

lutte pour notre emploi, pour l'avenir de notre entreprise, mais aussi pour celui de Safran et de l'industrie française. Face à l'urgence, nous ne demandons pas l'impossible mais simplement l'aide de tous et de la Fédération. Refusons la mort programmée de Sagem, refusons les mécanos industriels qui n'ont pas de sens,

refusons la désindustrialisation de nos régions. C'est aussi par l'information que nous combattons efficacement ce projet destructeur. Aussi nous vous demandons à tous de la faire circuler et de vous mobiliser avec nous, car c'est de notre avenir à tous qu'il est question au final."



Chantal Lebrument, Safran, MVC

"Nous évoluons dans des conditions difficiles, une large partie de notre population (80 % de cadres) étant inaccessible puisque située sur d'autres sites. Nos dernières élections ont été compliquées. Le choix de la direction de passer au vote électronique a fait chuter la participation et il y a eu des irrégularités. Résultat : seuls les syndicats maison ont tiré leur épingle du jeu. Nous avons contesté, mais sans succès. Autre sujet d'inquiétude chez nous : le regroupement et la modernisation des fonctions supports, telles que la communication ou les achats. Nous craignons des suppressions de postes en plus de la multiplication des niveaux hiérarchiques. La reconnaissance du travail de chacun devient plus difficile, les seniors sont sous pression et les recrutements se raréfient. FO a un rôle à jouer

pour atténuer les effets de cette politique de l'emploi néfaste et doit le faire savoir. Nous avons néanmoins réussi de bonnes NAO puisque nous avons obtenu 3 % d'augmentation."

pour atténuer les effets de cette politique de l'emploi néfaste et doit le faire savoir. Nous avons néanmoins réussi de bonnes NAO puisque nous avons obtenu 3 % d'augmentation."



Béatrice Ferrero, SME, Toulouse

"Spécialisés dans la chimie, la biochimie et la pharmacie, nous sommes les derniers arrivés dans le

groupe et nous passerons prochainement sous la convention de la métallurgie. Nous avons perdu la plus grande partie de nos effectifs en 10 ans, passant au fil des plans de sauvegarde de l'emploi de 470 salariés en 2001 à seulement 87 actuellement et notre activité tourne aujourd'hui autour de la fabrication de perchlorate d'ammonium. Nous sommes les seuls en Europe à réaliser ce carburant pour les boosters du lanceur Ariane et produisons également du carburant pour son troisième étage et pour les satellites. Malgré l'arrivée d'un nouveau produit, le chromite de cuivre, nous sommes inquiets pour l'avenir. Nous pesons 30 % des voix à Toulouse mais ne sommes pas représentatifs sur tous les sites de l'entreprise. Les prochaines élections devraient cependant nous permettre de reprendre le CE."

Bravo l'organisation !



Choix du lieu, chaleur de l'accueil, convivialité de l'événement : les participants ont unanimement tiré leur chapeau aux organisateurs de cette assemblée générale. L'équipe FO du syndicat Messier Bugatti de Molsheim a su offrir un cadre idéal pour ce grand rendez-vous et créer un climat propice à des échanges de qualité autant qu'à d'agréables moments de détente. Encore bravo l'organisation !

L'événement



**Serge Lalande,
Snecma,
Villaroche**

"Notre site est spécialisé dans l'étude, l'essai et le montage des moteurs. Il regroupe près de 3 500 sala-

riés sur plusieurs centaines d'hectares. Lors des élections professionnelles de janvier, nous avons fait un résultat inférieur à 10 % mais nous avons quand même réussi à placer des élus au CE. C'est une institution particulièrement importante chez nous du fait de son budget, qui s'élève à 10 millions d'euros. La concurrence syndicale est chez nous féroce. Notre principal objectif et notre principal effort porte donc sur la syndicalisation. Dans la perspective des prochaines campagnes à mener, nous devons parvenir à renforcer notre assise militante afin d'améliorer nos scores. C'est à cette condition seulement que nous pourrions peser de manière déterminante sur les évolutions de l'entreprise et défendre efficacement les intérêts des salariés."



**Francis Alba,
Snecma,
Istres**

"Le dossier qui nous mobilise depuis plusieurs mois est celui de la reconnaissance amiante sur

notre site. L'inspection du travail en a été saisie en 2010. Depuis, nous bataillons ferme face à une direction qui a contesté le dossier avec une fermeté croissante. Lors d'un CE en octobre, nous avons appris que c'est l'en-

semble du dossier que Safran remet en cause, au motif que nous sommes un centre d'essai et non de production. Pourtant, de l'amiante a bien été utilisée pendant de longues années pour les écrans de protection thermique chez nous. L'affaire est en train de prendre une tournure politique. Cependant, comme la charge de travail de notre site est sur le point d'augmenter, nous essayons de temporiser sans pour autant renoncer sur le fond. Le cas est complexe et le faire aboutir demandera du temps et de la détermination. Mais pour la sécurité et la santé de tous les salariés, nous devons réussir."

Le mot de l'UD

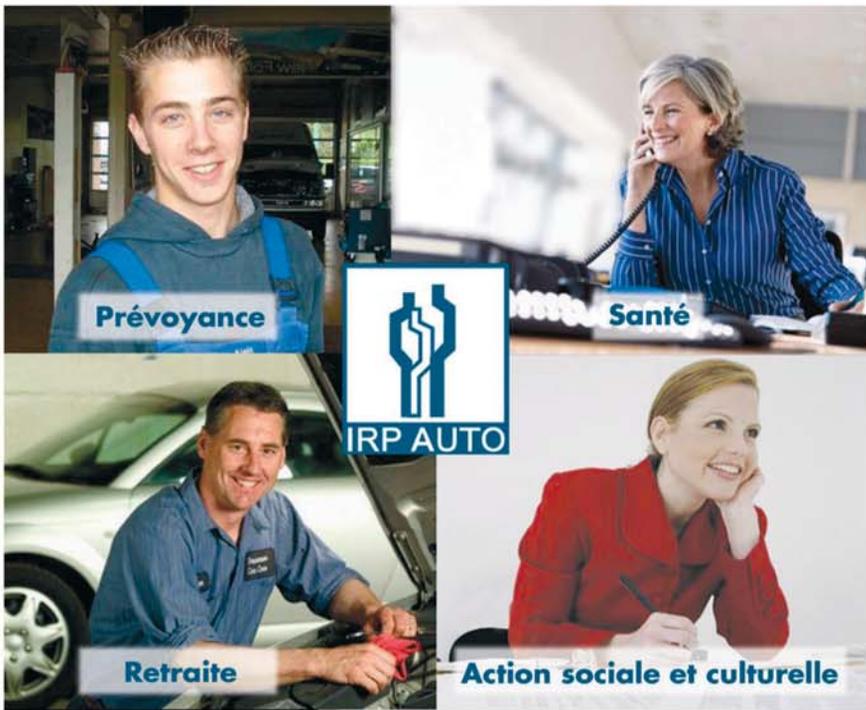


La secrétaire de l'UD du Bas-Rhin **Christiane Heintz** a exprimé sa fierté d'appartenir à notre organisation et d'œuvrer au service des militants. Revenant sur les liens d'amitié qui l'unissaient à Thierry Maurer, elle a dit son souhait d'honorer sa mémoire en se montrant digne de son héritage. Rappelant à tous la disponibilité de l'UD, dont les portes sont toujours ouvertes aux métallos, elle a précisé que FO pourrait compter sur elle et son équipe, notamment dans la perspective des élections dans les TPE prévues en décembre 2012.



IRP AUTO

Le partenaire des professions de l'automobile



www.irp-auto.com



***Votre protection sociale
en quelques clics***

*Des réponses à vos questions
Des solutions clés en main*

www.irp-auto.com

l'information 24 heures sur 24

(IRP AUTO est Professionnel, Solidaire et Accessible.)



**FO Métaux souhaite
de joyeuses fêtes**





à tous les métallos et leur famille !

Pour tout renseignement, contactez votre délégué FO Métaux.

Honeywell veut éviter la sortie de route

Quand le groupe propriétaire du site Honeywell de Condé-sur-Noireau annonce sa fermeture et refuse d'examiner les alternatives, il n'y a pas d'autre choix que de se mobiliser et de se battre contre un plan injuste. C'est ce que font les métallos FO, majoritaires et bien décidés à ne rien lâcher pour sauver le site et leurs emplois.



Les salariés d'Honeywell en colère face au projet de fermeture.

Depuis le 19 octobre les salariés d'Honeywell, à Condé-sur-Noireau dans le Calvados, vivent dans l'inquiétude. Ce jour-là, la direction de l'équipementier automobile américain a dévoilé au CE son projet de fermeture du site, spécialisé dans la fabrication de plaquettes de frein, pour juin 2013. Un véritable drame pour les 323 salariés de l'usine, et plus largement pour la petite ville. Le groupe soutient que l'établissement ne peut plus accueillir de nouveaux produits et que sa modernisation coûterait trop cher. Pourtant, le site est performant et la santé financière d'Honeywell plus qu'enviable, puisque le groupe annonçait deux jours plus tard une hausse de 45 % de ses bénéfices au troisième trimestre et qu'il vient d'acquiescer pour 338 millions de dollars une entreprise de Singapour. Les rumeurs de délocalisation en Roumanie ont fini de convaincre les salariés qu'ils risquaient d'être sacrifiés au nom d'une logique plus financière qu'industrielle.

Mais s'ils sont inquiets, les salariés ne sont pas résignés, et même plutôt combattifs. Notre organisation a saisi les pouvoirs publics, qui ont constitué le 25 octobre un groupe de travail réunissant quatre techniciens du site et quatre membres de la direction afin de définir un cahier des charges établissant les besoins du grou-

pe pour le maintien du site et des emplois, qui a tenu sa première réunion le 2 novembre. C'est Olivier Gauguin, délégué syndical et pilier de FO à Condé-sur-Noireau, qui a dirigé la manœuvre avant de céder temporairement la main à Thierry Hebert. Ce dernier entend bien ne pas céder un pouce de terrain : "Nous refusons clairement de voir le site fermer et nos savoir-faire être bradés, prévient-il. Nous ne sommes qu'au début du combat." A la sortie de la première réunion de travail, la direction du site annonce le gel pour un mois du PSE le temps de la concertation, jusqu'au 28 novembre.

Un projet inacceptable

Mais rapidement, l'évolution des discussions montre que le groupe américain a bel et bien décidé de fermer Condé-sur-Noireau. Scandalisés par l'attitude de la direction lors d'une nouvelle réunion de négociations pour sauver le site Honeywell Matériaux de friction, les élus bas-normands présents ont rompu les discussions le 15 novembre à la préfecture de Basse-Normandie à Caen. Le préfet du Calvados Didier Lallement a déploré de la part de l'entreprise l'absence d'une "volonté sérieuse d'examen des alternatives" à la fermeture. Pour les métallos, la mobilisation annoncée pour le 19 novembre n'en est que

plus justifiée. Ce jour-là, à l'appel de FO et des autres organisations syndicales, une manifestation part de la mairie de Condé-sur-Noireau, avec le soutien des pouvoirs publics locaux. Le secrétaire général de la Confédération FO Jean-Claude Mailly, le secrétaire général de la Fédération FO de la métallurgie Frédéric Homez et le secrétaire de l'UD du Calvados Michel Beaugas sont aux côtés des salariés. "Nous sommes confrontés à une direction qui veut délocaliser alors que ça n'est pas justifié, a déclaré Jean-Claude. Les autorités locales sont prêtes à aider, l'Etat est prêt à aider. Il faut contraindre Honeywell à changer de position, y compris par des procédures juridiques si nécessaire." Le cortège, formé de salariés et de leurs familles, de retraités et d'une centaine d'élus locaux en écharpe, se dirige vers l'usine, à travers des rues où les commerçants avaient fermé par solidarité. Ils étaient près de 3 000 à manifester leur colère contre ce projet inacceptable, tous conscients que le combat ne faisait que commencer. Ils pourront compter sur notre organisation, qui est devenue majoritaire aux élections du 17 novembre avec 51,36 % des voix, pour mettre tout son poids au service des salariés.

Suite à la prise de parole de Jean-Claude Mailly lors de la manifestation, et comme annoncé et convenu, FO a obtenu une réunion le 24 novembre au ministère du Travail, en présence des conseillers des ministres du Travail et de l'Industrie, des élus de la région, de Frédéric Homez et des organisations syndicales représentatives sur le site. FO a obtenu l'engagement d'une table ronde avec des représentants "crédibles" d'Honeywell afin d'étudier toutes les possibilités, et en priorité pour trouver des solutions internes préservant le site et les emplois. Autre piste à explorer : se rapprocher de clients importants d'Honeywell, groupe international, tels qu'EADS ou PSA, au sein desquels l'influence de notre organisation n'est plus à démontrer.

STECO Power : le coup de la panne

Le dernier fabricant de batteries français et ses 180 salariés vivent des heures sombres. STECO Power, dans le Loiret, est sous le coup d'un plan de redressement qui pourrait bien porter un coup fatal à l'entreprise. Notre organisation se bat pour la sauvegarde de l'emploi et l'avenir du site.



Les métallos de Steco Power ont manifesté leur mécontentement.

Dans le considérable secteur des équipementiers automobiles, il est un produit dont la fabrication est aujourd'hui totalement réalisée à l'étranger : les batteries. Totalement ? Pas tout à fait. Un petit site résiste encore et toujours, maintenant sur le sol français l'excellence et les savoir-faire en ce domaine. STECO Power, à Outarville dans le Loiret, est en effet la dernière entreprise française à fabriquer des batteries automobiles de démarrage de deuxième monte, ce qu'elle fait depuis 1964. Mais pour combien de temps encore ? Sa situation s'est, depuis quelques années, fortement dégradée, au point qu'aujourd'hui c'est son avenir même qui est en question puisqu'elle fait face à un redressement judiciaire. Au début des années 80, le site accueillait 1 200 salariés. L'entreprise a affronté un premier redressement judiciaire en 2001, qui s'est traduit par la fermeture de toutes les agences en France et le départ de 245 salariés. En cause : la mauvaise gestion de l'entreprise. En 2007, second redressement judiciaire avec consignation de l'entreprise puis rachat par le fonds d'investissement strasbourgeois AFI-ESCA, qui injecte plusieurs millions d'euros dans STECO et nomme une équipe dirigeante qui brillera ensuite par son absence.

Changement d'équipe de direction une nouvelle fois en 2009 face aux pertes de l'entreprise et nouvelle injection de liquidités.

En 2011, la situation financière de Steco, déjà fragilisée par la crise, se dégrade en raison de la montée des cours du plomb, d'une baisse des commandes et d'un défaut de trésorerie. L'endettement auprès des fournisseurs explose et le 1^{er} juin dernier, l'entreprise est placée pour la troisième fois en redressement judiciaire. "La direction veut imposer un plan de restructuration pour compenser les résultats de l'entreprise, dénonce le délégué syndical FO Gilles Hardouin, mais ce qu'il faut pour STECO, c'est avant tout une véritable stratégie." Car si le plan était appliqué, ce serait ni plus ni moins que la fin de la production à Outarville, qui ne conserverait que la R&D ainsi que quelques cadres.

A la recherche d'un repreneur

Face à la menace, le CE fait appel à un expert-comptable pour examiner le plan de restructuration présenté le 24 octobre. L'initiative permet d'obtenir



C'est la première fois en 20 ans que les salariés de Steco se mobilisaient ainsi.

une carence de 21 jours, soit jusqu'au 14 novembre, date du prochain rendez-vous devant le tribunal de commerce.



Face au risque de fermeture, une seule solution : l'action.

Mais l'équipe FO de STECO n'avait pas attendu pour lancer la mobilisation, puisque le 20 octobre, pour la 1^{ère} fois depuis 20 ans, deux équipes de l'entreprise débrayaient sur la journée. L'opération a été renouvelée la semaine suivante. Puis, le 29 octobre, une manifestation était organisée dans Pithiviers, en coordination avec l'Union Locale et avec l'Union Départementale.

Aujourd'hui, alors que l'activité est proche du néant, que la production est régulièrement arrêtée et que l'entreprise se fournit en batterie en Italie, en Pologne et en Ukraine, les salariés attendent de savoir si l'entreprise sera reprise ou non. Pour le moment, un repreneur philippin et un autre du Bangladesh se sont manifestés, sans oublier un dernier qui n'a pas vraiment les faveurs des métallos : François Rivière, l'actuel dirigeant de l'entreprise, dont les projets sont rien moins que rassurants pour les salariés. Le 25 novembre est la date limite de dépôt des dossiers. Une chose est sûre, notre organisation surveillera de très près l'évolution du dossier.

MBF Technologies : à la recherche d'un avenir



L'équipe FO de MBF Technologies ne laissera pas tomber les salariés.

De tribunaux en instances diverses, de négociations en délibérations, les 450 salariés de MBF Technologies, à Saint-Claude dans le Jura, vivent depuis plusieurs mois au rythme des rebondissements concernant leur avenir et celui de leur fonderie. Suite à un mouvement de grève de quatre semaines en juin (*voir FO Métaux n°500*), le groupe Arche s'est retiré pour laisser la place à un mandataire judiciaire. Le 26 octobre, MBF Technologies s'est vu accorder deux mois supplémentaires de période d'observation, qui doivent être utilisés par l'administrateur judiciaire nommé en juillet pour trouver un repreneur. Le 16 décembre, le tribunal de commerce de Lons-Le-Saulnier décidera de renouveler ou non la période d'observation. Il faudra pour cela

démontrer la capacité du site à produire les 50 à 55 tonnes par jour nécessaires à l'équilibre financier.

Après des mois de lutte, la situation laisse donc un goût des plus amers dans la bouche des salariés. Si le départ du groupe Arche a d'abord été considéré comme une victoire et comme le résultat d'une action efficace et déterminée, ils vivent aujourd'hui dans l'expectative et commencent à considérer l'avenir d'un œil sombre. Les salariés se sont remis au travail, mais l'inquiétude demeure. "FO avait prévenu dès le départ des risques que cette orientation faisait peser sur l'entreprise, rappelle le secrétaire fédéral Frédéric Souillot. Pour nous, il était clair qu'en l'absence d'un groupe industriel de poids pour soutenir le site, on allait se retrouver sans véritable inter-

locuteur pour négocier, contracter et préserver dans l'intérêt des salariés et de l'entreprise. Nous avons averti que le devenir de MBF Technologies ne pourrait plus se lire que sur du court terme." Malheureusement, l'évolution de la situation a bel et bien donné raison à notre organisation, qui avait pourtant réussi à négocier un protocole de sortie de conflit à Bercy, torpillé par la CGT...

Les élections professionnelles du 15 novembre ont quelque peu fait évoluer la situation, malheureusement pas dans le bon sens. FO est passé de 33 % à 18 %. Les manipulations et la démagogie d'une organisation syndicale, secondée par son fidèle cabinet comptable, ont fait effet. Mais les faits sont têtus et donnent tort aux beaux parleurs : les chiffres de la production, malgré la baisse de l'absentéisme, sont à peine supérieurs à ce qu'il était lors du mouvement de grève de juillet et l'entreprise continue de perdre chaque mois de 700 000 à 800 000 euros. Le délégué syndical FO Fouad El Yamani déclare : "Nous resterons là pour aider les salariés, quoi qu'il arrive." Le mandataire judiciaire a néanmoins ouvert la "dataroom", autrement dit le processus d'inspection des données des éventuels repreneurs de MBF Technologies. Le tribunal de commerce décidera ensuite, le 16 décembre, de fermer ou pas la plus grande entreprise de Saint-Claude...

Savoie SA : FO fait échouer les manœuvres de la direction

Est-ce la fin des ennuis pour les salariés de Savoie S.A., division du groupe Legris située en Côte d'Or ? Depuis février, FO se bat contre un plan de sauvegarde de l'emploi annoncé dans le cadre de la restructuration du groupe, et qui devait se traduire par de la casse sociale. En effet, 70 salariés devaient être licenciés, dont 33 sur l'établissement de Genlis, l'un des trois sites de Savoie, qui devait fermer ses portes. Notre organisation a rencontré la direction, qui avait dans un premier temps tenté de contourner FO malgré les 72 % de voix qu'elle a conquis lors des dernières élections professionnelles. Les représentants FO aux CCE Manuela Dias, Catherine Bouilloux, Luis Nunès et Régis Criton, au terme de cinq mois de négociations, sont parvenus à faire revoir le

PSE trois fois, y compris via un PV de carence rédigé par l'inspection du travail. Cela a abouti à un consensus sur un report de la fermeture à 2014, l'abandon des licenciements secs, une prime supra-légale de 35 000 euros, un dispositif de mobilité pour les salariés et seulement 29 départs volontaires au lieu des 70 licenciements prévus. "Nous avons plus que limité les dégâts", indique le secrétaire fédéral Frédéric Souillot.

Face à l'échec de ce plan bien huilé, le groupe Legris Industries a licencié le PDG Frédéric Mancion et la DRH Isabelle Rohan de la Division Savoie. Il vient aussi d'amputer la holding de 60 % (soit 15 salariés) de son effectif. Autrement dit, le groupe continue de réduire la voilure et rien n'indique qu'il va en rester là. Dernière péripétie en date, et

qui montre la volonté de Legris de continuer son "œuvre" : la tentative de transfert du délégué syndical central FO Régis Criton du site de Genlis vers celui de Ladoix-Serrigny. "Ce n'est ni plus ni moins qu'une manœuvre visant à affaiblir notre organisation et donc la défense des salariés", s'insurge Régis. Avec l'aide de notre organisation, il a contesté cette mesure décidée par la direction récemment "remerciée" et a obtenu gain de cause puisque la nouvelle direction lui a confirmé qu'il pourrait poursuivre ses mandats sur le site de Genlis jusqu'à leur terme. La Fédération de la Métallurgie restera vigilante face à toutes actions concernant ses adhérents et élus, ainsi que la gestion de la division Savoie par la nouvelle direction.

Coordination Faurecia : FO a le vent en poupe



Les délégués de Faurecia autour de la secrétaire fédérale Nathalie Capart.

Les délégués FO de l'équipementier automobile Faurecia se sont retrouvés autour de la secrétaire fédérale Nathalie Capart pour leur coordination le 26 octobre au siège de la Fédération FO de la métallurgie à Paris.

A cette occasion, ils ont pu échanger sur de nombreux sujets, au premier rang desquels les résultats aux élections professionnelles. Et ces derniers sont plutôt rassurants pour FO : notre organisation est passée de 15 à 20% sur la

branche FSA (qui réalise des sièges auto) et ce, malgré une baisse d'effectifs de 20 % depuis 2008. Sur le site de Nogent sur Vernisson, qui a pourtant perdu son bureau d'étude, FO atteint des sommets avec 47,7 % des suffrages tandis qu'à Cery le Tour, 40,29 % des salariés ont fait confiance à notre organisation. "La crise et ses conséquences sociales n'entament en rien l'attractivité de FO, bien au contraire, constate Nathalie Capart, puisque les plans de sauvegarde

de l'emploi de ces dernières années ne nous ont pas empêché de progresser régulièrement."

Néanmoins, tous les participants ont confié redouter les suites de la baisse d'activité chez les constructeurs français, qui ont annoncé dernièrement des mesures de chômage partiel sur certains sites et des licenciements. Notre organisation sera particulièrement vigilante pour atténuer l'impact de ces événements sur les salariés de la filière équipementier. En attendant, les métallos ont poursuivi les négociations sur plusieurs sujets et sont parvenus à signer de bons accords sur la GPEC, sur l'intéressement et sur les risques psychosociaux. L'égalité professionnelle et la pénibilité sont encore sur la table de négociations. Concernant les salaires, 2,2 % d'augmentation ont été obtenus chez Faurecia en 2011 grâce à FO. Fort de ce résultat, les délégués se préparent aux prochaines NAO avec l'ambition affichée d'obtenir davantage, tout en restant réalistes. Ils se retrouveront en février pour définir ensemble les objectifs à atteindre pour l'année 2012.

DÉCEMBRE 2012 : ÉLECTIONS TPE FO SE MOBILISE !

En décembre 2012, près de 4 millions de salariés des Très Petites Entreprises (TPE) seront appelés pour la 1^{ère} fois à voter pour une organisation syndicale. Leurs voix seront prises en compte pour calculer au niveau national et au niveau des branches notre représentativité. Votre représentativité.

Il faut tout faire pour qu'un maximum de bulletins FO soient glissés dans les urnes. Nous devons faire de ces élections un succès.

**VOTRE PARTICIPATION SERA DÉTERMINANTE !
NOUS COMPTONS SUR VOUS POUR AIDER FO À MENER
CETTE CAMPAGNE !**

Toyota : un bon accord pour le pouvoir d'achat



Fabrice Cambier et l'équipe FO Toyota d'Onnaing.

La rentrée a mis un peu de baume au cœur des salariés de Toyota à Onnaing, dans le Nord, puisque grâce à notre organisation, un accord sur "le pouvoir d'achat et la reconnaissance" signé le 21 octobre a instauré une prime dite de 13^e mois. Ils l'avaient revendiqué en avril dernier, ainsi qu'une prime exceptionnelle pour la mise en production de la nouvelle Yaris, mais le mouvement de grève avait été cassé par la direction suite à l'annonce de mesures de chômage partiel qui avaient laissé un goût amer dans la bouche des salariés. Suite à ces événements, la direc-

tion devait se redorer le blason et surtout parer à un nouveau conflit. Elle a organisé diverses tables rondes pilotées par un sociologue extérieur afin que les salariés puissent remonter leurs doléances. Sans surprise, le pouvoir d'achat et la reconnaissance ont cristallisé les demandes. Notre organisation, par son excellent réseau d'informations, a rapidement appris que la direction, après avoir fait du blocage sur le sujet, était disposée à négocier et s'est engouffrée dans la brèche, pour le plus grand bénéfice des salariés. Pour novembre 2011, c'est 48 % du salaire de base qu'un salarié va percevoir, soit au minimum 722 euros brut. Pour 2012, c'est 75 % du salaire de base et 100 % pour 2013. Seul FO avait demandé la mise en place d'un accord pour entériner cette revendication à long terme que constituait la prime de treizième mois à durée indéterminée.

En contrepartie de cette mesure qui va être progressivement mise en place d'ici 2013, les métallos d'Onnaing ont consenti à une augmentation du temps de travail hebdomadaire de 25 minutes. Pour les ouvriers de main-

tenance, une prime sera également versée mais elle comportera une part variable, tandis que les cadres toucheront un bonus en fonction de leur performance individuelle. "C'est l'aboutissement d'une revendication que nous portons depuis 2002, se félicite le délégué syndical FO du site Fabrice Cambier. Cette mesure est bonne pour les salariés car elle leur donne du pouvoir d'achat supplémentaire, et c'est FO qui a été le moteur de cette avancée car nous étions mieux informés que les autres organisations syndicales." Mais Fabrice et son équipe ne se reposent pas sur leurs lauriers. Si la situation économique du site est plutôt bonne, avec des carnets de commande bien remplis et l'arrivée prochaine de l'hybride, les négociations sur le rapprochement des coefficients de Toyota et de la convention collective de la métallurgie vont bientôt réclamer toute l'attention de FO, de même que les futures NAO en décembre et les négociations sur la pénibilité. En attendant, et une nouvelle fois, notre organisation aura fait les bons choix pour mériter la confiance des salariés.

Renault Retail Group : face à la crise, l'inquiétude



L'équipe FO Renault Retail Group.

Les élus FO de Renault Retail Group, le réseau de distribution du constructeur automobile, se sont retrouvés à la Fédération FO de la métallurgie le 15 novembre autour de leur délégué syndical central Eric Gajac et du secrétaire fédéral en charge du secteur Jean-Yves Sabot, et en présence du DSC de Renault Laurent Smolnik et du DSC de Peugeot Eric Bonnaire.

Faisant le point sur la situation économique de RRG, les participants ont exprimé leurs inquiétudes face aux difficultés rencontrées cette année et à celles qui se profilent à l'horizon. Du fait des énormes

remises consenties sur les véhicules neufs, le volume des ventes ne dégage que peu de profit, en plus de tirer les chiffres du véhicule d'occasion vers le bas. Les résultats sont à la baisse dans tous les secteurs et la tendance ne semble pas près de s'inverser. "La situation a un impact fort sur les négociations, en cours ou à venir, déplore Eric Gajac. Les accords qu'on nous propose contiennent trop peu d'avancées, le groupe mise tout sur l'arrivée du véhicule électrique et freine sur tous les autres sujets." Néanmoins, notre organisation présentera lors des prochaines NAO la revendication

d'un 13^e mois pour tous les salariés de RRG. Dans un contexte économique difficile, les salariés sont les premiers à faire des efforts, aussi serait-il juste qu'ils en soient récompensés. Et pour appuyer ces demandes légitimes, FO peut compter sur son poids au sein de l'entreprise, qui s'est renforcé depuis l'an dernier puisque notre organisation a gagné près de 3 % en s'établissant désormais à 16,82 % des voix aux élections professionnelles.

Laurent Smolnik a informé les participants des dossiers en cours chez Renault, puis Eric Bonnaire a présenté la situation commerciale de Peugeot, fournissant à tous de précieux éléments de comparaison. "Nous ne lâcherons rien, a prévenu Eric Gajac. FO continuera de poser les questions qui dérangent et de faire en sorte que les salariés ne paient pas le prix de la crise." La réunion s'est conclue par la remise de la médaille d'honneur de la Fédération à Jean-Michel Semerie, du syndicat FO RRG Rennes, en récompense d'une vie de militantisme exemplaire et du travail syndical accompli. Bonne retraite à toi Jean-Michel !

Métaux de Sochaux : l'efficacité en marche

Les métallos du Pays de Montbéliard se sont retrouvés pour le congrès des Métaux de Sochaux le 6 octobre à Sochaux. A cette occasion, ils ont fait le point sur les combats -souvent victorieux- qu'ils ont menés ces derniers mois et ont défini les priorités de l'action syndicale pour l'année à venir. Compte-rendu.



Les participants se sont félicités du dynamisme des Métaux de Sochaux.

Le syndicat FO des Métaux de Sochaux, Grandvillars, Delle et environs a tenu son 6^e congrès le 6 octobre au musée de Sochaux. Près de 150 militants se sont retrouvés autour de leur secrétaire Pascal Pavillard et en présence du secrétaire général de la Fédération FO de la métallurgie Frédéric Homez, des secrétaires fédéraux Michel Mainguy et Jean-Yves Sabot, du délégué syndical central FO de PCA Christian Lafaye et du secrétaire de l'UD des Territoires de Belfort Christophe Chambon. Ensemble, ils ont pu faire le bilan de l'année écoulée et définir les axes de travail et de revendications pour les mois à venir.

Le moins qu'on puisse dire, c'est que les Métaux de Sochaux n'ont pas chômé depuis leur dernier congrès. Ainsi, l'année 2010 aura été particulièrement fructueuse pour les métallos : négociation de la convention d'Activité Partielle de Longue Durée (APLD) en juin, accord sur le travail de nuit du dimanche et annonce de 200 embauches à Sochaux en juillet, qui deviendront 500 embauches en septembre pour répondre au succès commercial des Peugeot 3008 et 5008, revendications pour l'embauche de médecins du travail supplémentaires, publication des bons résultats du groupe, qui permettront lors des

négociations d'augmenter la participation et l'intéressement de 50 % par rapport à l'ancien accord. Signe de l'efficacité du travail de FO, les Métaux de Sochaux ont accueilli dans le même temps un grand nombre de nouveaux adhérents.

Un syndicat fort

Les réussites se poursuivent en 2011, avec la signature de l'accord senior en janvier, celle de l'accord pour l'emploi homme/femme et l'égalité professionnelle en février ainsi que sur l'accord pour la protection des salariés handicapés, l'ouverture des négociations sur la mise en place de la mutuelle en avril, sans oublier la sortie des lignes de production de la nouvelle Citroën DS5 et de nouvelles annonces d'embauche. Cependant, il aura aussi fallu se battre pour réussir les élections professionnelles, parvenir à mettre en place le CE, même en passant par l'épreuve de force dans le but d'obtenir la majoration à 50 % des heures supplémentaires effectuées lors des vendredis libérés, et se préparer à accompagner la reconversion des 600 salariés de l'usine de mécanique de Sochaux, dont la fermeture a été annoncée.

Réélu pour un nouveau mandat, Pascal Pavillard a proposé de construire l'avenir autour de trois objectifs principaux :



Les militants étaient venus en nombre.



L'assemblée générale a permis des échanges de qualité.

"Nous devons d'abord renforcer notre syndicat afin de nous présenter en position de force aux élections professionnelles de 2014. Ensuite, il nous faut augmenter notre présence sur le terrain, aux côtés des salariés. Les conséquences de la crise financière seront peut-être fortes ces prochains mois dans notre site et ils auront besoin de nous. Enfin, adoptons un mode de fonctionnement qui permette à chacun d'exprimer davantage ses compétences au service de l'organisation et des salariés." Les militants ont quant à eux exprimé leur volonté de voir s'engager une réflexion globale sur la pénibilité au travail, afin que l'augmentation des cadences ne se traduise pas par davantage de souffrances pour les salariés. L'importance d'agir et de revendiquer au sein des CHSCT a d'ailleurs été soulignée. Ils ont également rappelé que l'emploi de main d'œuvre intérimaire devait être ponctuel et ne devait en aucun cas servir d'amortisseur aux fluctuations des marchés. Nombre d'emplois intérimaires dans l'automobile pourraient être transformés en CDI, créant ainsi une dynamique économique pérenne. Forts du nombre et d'une détermination de fer, les métallos du Pays de Montbéliard ont montré, à n'en pas douter, qu'ils continueront de porter et de faire entendre de tous les valeurs du syndicalisme libre et indépendant avec succès.

USM de l'Oise : FO plus fort que la crise



L'équipe de l'USM de l'Oise autour de Nathalie Capart et Florent Clariana.

Les métallos de l'Oise se sont réunis pour l'assemblée générale de leur USM le 27 octobre à Creil en présence des secrétaires fédéraux Nathalie Capart et Florent Clariana, ainsi que du secrétaire de l'UD de l'Oise Gérard Leroy. A l'ordre du jour, un point sur l'activité sociale et industrielle du département, sur les actions et perspectives de notre organisation, mais aussi l'élection d'un nouveau bureau. Nathalie Capart a ainsi passé la main à Bruno Raye afin de se consacrer totalement à ses fonctions fédérales.

Terre d'équipementiers automobiles, l'Oise n'a pas été épargnée par la crise, comme en témoignent la fermeture de Still et un taux de chômage qui s'établit à 20 % sur le bassin creillois. Mais grâce à la détermination des militants isariens, notre organisation fait mieux que se maintenir. En effet, elle progresse dans de nombreuses entreprises en enregistre même quelques succès remarquables aux élections professionnelles, par exemple chez Electrolux (50 %), chez Thermal Products France (47,22 %) ou encore chez Anovo (48 %). "Le développement syn-

dical est une des priorités dans le département, se félicite Florent Clariana, et les efforts de nos équipes sont plus que payants." De représentativité, il a d'ailleurs été question au cours de la réunion puisque Florent est revenu sur les élections dans les TPE - on en dénombre 353 dans l'Oise- pour 2012 afin d'exhorter les métallos à se tenir prêts. Nathalie Capart a ensuite présenté son rapport d'activité pour 2010, revenant notamment sur les négociations en cours sur les conventions collectives ainsi que sur la prévoyance au niveau territoriale. L'ensemble des participants a remercié Nathalie pour son implication et son soutien aux activités de l'USM de l'Oise. Bruno Raye a conclu la réunion par un point sur le CPTE du 16 septembre avant que l'assemblée n'adopte les nouveaux statuts de l'USM et n'élise son nouveau bureau.

Le nouveau bureau

Le nouveau bureau élu est composé de Bruno Raye (secrétaire), Eddie Abapsa (secrétaire adjoint), Gérard Caffieux (trésorier), Yves Guyot (trésorier adjoint) et David Lecourte (archiviste).

USM de l'Aube : un nouveau souffle

Les militants FO de l'Aube se sont réunis à Troyes le 22 octobre dans les locaux de l'Union Départementale à l'occasion de l'assemblée générale de leur USM autour de leur secrétaire Philippe Mathieu et en présence de la secrétaire de l'UD Françoise Lefevre et du secrétaire fédéral Frédéric Souillot.

Ce dernier est intervenu pour un point sur la situation économique et industriel au niveau national, et plus particulièrement sur le secteur de la métallurgie. Au-delà des inquiétudes partagées par tous les métallos, il a insisté sur les actions menées par la Fédération de la métallurgie avant de rappeler à chacun les enjeux toujours actuelles de la représentativité, notamment avec les élections TPE (Très Petites Entreprises) de décembre 2012 et les obligations de transparence financière. L'USM de l'Aube a

d'ailleurs montré qu'elle était exemplaire sur ce point, puisque le rapport de trésorerie, qui a fait apparaître une excellente gestion, a reçu quitus sans discussion.

Philippe Mathieu a présenté le rapport d'activité de l'USM et brossé un état des lieux de la situation dans l'Aube. Grâce à un terreau industriel des plus diversifiés, le département a pu amortir sans trop de difficultés l'impact de la crise. Certes, quelques entreprises connaissent des trous d'air, mais la santé économique du territoire reste bonne.

Notre organisation bénéficie dans l'Aube d'un solide bastion, puisqu'elle est majoritaire chez Vachette, un des poids-lourds du département. Néanmoins, les militants ont mis l'accent sur la nécessité de renforcer le travail de syndicalisation afin de faire grandir FO et de donner un nouveau souffle à l'USM. Ils se sont également félicités de l'ac-

cord sur les salaires signé le 17 juillet par toutes les organisations syndicales, et dans lequel l'UIMM de l'Aube s'engage à ne pas creuser l'écart avec la valeur moyenne du point au niveau régional.

Enfin, Philippe Mathieu a annoncé son intention de passer la main dans la perspective de sa prochaine retraite. Il reste cependant membre du bureau afin de pouvoir aider son successeur et transmettre son expérience au service des métallos.

Le nouveau bureau

Le nouveau bureau élu est composé de Frédéric Elie (secrétaire), Hedley Marchand (secrétaire adjoint), Danièle Guerard (trésorier) et Philippe Mathieu (archiviste).

Eurocopter La Courneuve : FO devient majoritaire



Les militants d'Eurocopter se sont fortement mobilisés pour les élections.

Les métallos d'Eurocopter La Courneuve se sont retrouvés le 8 novembre à l'occasion de leur assemblée générale, autour du secrétaire de leur syndicat Manuel Martinez, et en présence du secrétaire général de la Fédération FO de la métallurgie Frédéric Homez, du DSC d'Eurocopter Patrice Petetin, du DSC adjoint d'Eurocopter Edwin Liard ainsi que du secrétaire du syndicat FO de la SECA Marc Partouche, venu en voisin. Près de 140 militants FO étaient présents, les adhérents en équipe du matin et de nuit n'ont cependant pu être présents. Au cours des quatre années

passées, l'équipe de La Courneuve a défendu avec constance et abnégation les revendications des salariés de l'établissement. Parmi les victoires remportées : les frais kilométriques pour les équipes en 2x8 le matin et en 3x8 matin et nuit, les corrections obtenues sur les fiches de paie par FO après que notre organisation ait mis au jour un grand nombre de disparités et d'inégalités entre salariés occupants les mêmes fonctions avec les mêmes diplômes et la même ancienneté, la prime peinture, l'embauche des apprentis, etc. Manuel Martinez a salué le dynamisme des militants et la qualité de leur tra-

vail de terrain, notamment celui mené dans la perspective des élections professionnelles du 17 novembre, qui ont d'ailleurs permis à FO de devenir majoritaire en remportant 35,07 % des voix en DP et 36,82 % au CE.

Frédéric Homez s'est réjoui de voir autant de monde, constatant la présence de jeunes militants qui constituent les forces vives de demain. Rappelant l'importance des élections professionnelles à venir, il a plus largement insisté sur le défi permanent instauré par la loi sur la représentativité, incitant les métallos à ne jamais se démobiler. Après un point sur l'actualité nationale, il a assuré les militants de son soutien et de l'attention de la Fédération dans le dossier Joséphine, qui doit voir le transfert du site de La Courneuve vers Dugny à l'horizon 2014-2015. Notre organisation veillera à ce que l'opération soit réalisée sans casse sociale. Patrice Petetin, DSC FO d'Eurocopter, a pour sa part souligné l'efficacité du travail réalisé par l'équipe syndicale FO d'Eurocopter La Courneuve dans les nombreuses négociations.

Solev mise sur le développement syndical



Frédéric Homez en compagnie de l'équipe FO de Solev.

Les militants FO de Solev, entreprise du Lot spécialisée dans le vernissage et la métallisation de bouchons et flacons pour la parfumerie, se sont réunis pour le 18 novembre à l'occasion de leur assemblée générale en présence du secrétaire général de la Fédération FO de la métallurgie Frédéric Homez, du secrétaire de l'UD du Lot Patrick Delfau, du secrétaire des Métaux de Corrèze René Goulmy et d'Anne-Marie Lancou. En l'ab-

sence de la secrétaire du syndicat FO Solev Sophie Marey, c'est le délégué syndical Daniel Battu qui a présenté le rapport d'activité.

L'année 2011 a été marquée par le rachat de l'entreprise par le groupe Pouchet, bien établi dans le secteur du verre, dont un des premiers chantiers devrait être l'investissement, devenu nécessaire, dans la réduction des émissions polluantes du site. Sur le plan économique, la crise commence

à se faire sentir. Elle s'est traduit pour le moment par une légère baisse de l'activité, qui s'est traduite par le départ de tous les CDD et intérimaires de Solev. "Les CDI ont été préservés et il n'y a eu aucune mesure de chômage partiel, mais la direction a sans doute trop réduit les effectifs, s'inquiète Daniel Battu. C'est pourquoi nous demandons des embauches pour mieux répartir la charge de travail."

Notre organisation, forte de ses 28 % aux dernières élections professionnelles, compte bien d'ailleurs ne pas en rester là lors des NAO en cours. Elle se prépare également à aborder le dossier de la pénibilité. Conscients de la nécessité de peser plus, les métallos de Solev se sont mis d'accord pour accentuer les efforts de syndicalisation. "Nous comptons aussi tisser des liens avec les délégués syndicaux de Qualipack et Auriplast, deux entreprises similaires à la nôtre et rachetées par Pouchet afin de disposer de davantage d'informations sur la stratégie et les projets du groupe", précise Daniel.

Le syndicalisme européen en quête de sang neuf



Barbara Dautin lors de la conférence jeunes de la FEM.

L'avenir du syndicalisme se joue sur plusieurs fronts, et notamment celui-ci : la capacité des organisations syndicales à agir pour les jeunes et à les convaincre de rejoindre leurs rangs. Ce sont justement ces axes de réflexion qui ont été débattus par le groupe jeunes de la FEM, qui s'est réuni le 18 octobre à la maison européenne des syndicats, à Bruxelles, le 18 octobre. Barbara Dautin y représentait la Fédération FO de la métallurgie en compagnie de Sylvain Dolza, de FO Eurocopter. Les discussions ont d'abord porté sur le devenir du groupe jeunes dans le nouvel ensemble qui va naître du regroupement de la métallurgie, de la chimie et du textile au sein de la future Fédération européenne de l'in-

dustrie. L'orientation la plus probable est celle d'une montée en puissance. Mais le sujet du jour était surtout le choix de la thématique autour de laquelle la Conférence Jeunes de la FEM s'organisera en 2012. Ont été évoquées l'éducation et la formation des jeunes, qui reste à uniformiser en Europe, l'investissement dans la jeunesse, dont les modalités restent à explorer, ainsi que l'aide à fournir à la jeunesse qui a porté le "printemps arabe" au Maghreb et au Proche-Orient. Le choix du thème devrait être arrêté en mars prochain. L'objectif final de ces travaux et réflexions est de guider la FEM dans ses positions et actions sur le dossier jeunesse.

La FIOM a elle aussi planché sur le sujet les 24 et 25 octobre à Eastbourne, au Royaume-Uni. Les participants y ont échangé sur les bonnes pratiques en matière de syndicalisation des jeunes, en particulier des cols blancs, qui restent sous-représentés dans les organisations syndicales. Les débats ont également porté sur la création de structures dédiées aux jeunes et sur les manières de mieux les intégrer aux instances dirigeantes. Barbara Dautin a présenté à cette occasion les derniers accords nationaux interprofessionnels sur l'emploi des jeunes signés par notre organisation ainsi que les différents dispositifs d'aide aux jeunes. Enfin, la réunion a permis de faire le point sur l'utilisation des médias sociaux que sont facebook ou twitter et d'échanger autour de ces nouveaux vecteurs de communication qui touchent plus particulièrement les jeunes et les cadres.



Barbara Dautin et ses homologues.

Bulletin d'adhésion

Je désire adhérer au syndicat FO Métaux le plus proche ou prendre contact avec FO Métaux :

A retourner à :

Fédération FO de la métallurgie
9, rue Baudoin
75013 Paris (Tél. 01 53 94 54 00)

Nom :Prénom :
Adresse :
Code postal :Tél. :
.....
Entreprise :

Le contrat de sécurisation professionnelle (CSP)

La loi "Cherpion" du 28 juillet 2011 a créé un nouveau dispositif de reclassement des salariés en cas de licenciement pour motif économique : le contrat de sécurisation professionnelle. Il impose aux employeurs de moins de 1000 salariés qui envisagent des licenciements économiques de proposer un CSP. Le dispositif est applicable à compter du 1^{er} septembre 2011. Il remplace les conventions de reclassement personnalisé (CRP) et le contrat de transition professionnelle (CTP).

Qui est concerné ?

Le contrat concerne les entreprises qui ne sont pas soumises à l'obligation de proposer des congés de reclassement, c'est à dire les entreprises de moins de 1000 salariés ou qui sont en procédure de redressement ou liquidation judiciaire (art. L1233-75 CT). En revanche, les entreprises ayant moins de 1000 salariés mais appartenant à un groupe français ou de dimension communautaire d'au moins 1 000 salariés ne sont pas concernées par l'obligation de proposer le CSP.

Le contrat de sécurisation professionnelle doit être proposé aux salariés dont le licenciement pour motif économique est envisagé (art. L1233-66 CT). Le salarié doit cependant répondre à certains critères :

- justifier d'une année d'ancienneté dans l'entreprise,
- bénéficier d'une affiliation suffisante au régime d'assurance chômage de 4 mois minimum ou 122 jours ou 610 heures au cours des 28 derniers mois (36 derniers mois pour les salariés d'au moins 50 ans),
- ne pas avoir atteint l'âge légal de la retraite ou bien ne pas bénéficier du nombre de trimestres nécessaires pour une retraite à taux plein,
- être aptes à l'exercice d'un emploi.

Comment cela fonctionne en pratique ?

La proposition doit être faite à chaque salarié lors de l'entretien préalable au licenciement ou à l'issue de la dernière réunion avec les représentants du personnel, si le licenciement économique concerne au moins 10 salariés sur une période de 30 jours.

L'information se fait par la remise d'un document d'information écrit mentionnant le délai de réflexion de 21 jours et la date de rupture du contrat de travail en cas d'acceptation du CSP. Si l'employeur ne remplit pas son obligation de proposer le CSP, celui-ci sera proposé par Pôle Emploi et l'employeur sera sanctionné financièrement.

La réponse du salarié doit intervenir dans un délai de 21 jours à partir de la proposition. Attention, pour les salariés dont le licenciement est soumis à une autorisation de l'administration (salariés dits "protégés"), ce délai est prolongé jusqu'au lendemain de la date de notification à l'employeur de la décision de l'administration autorisant ou non le licenciement.

Quelles sont les conséquences de l'adhésion au CSP ?

L'adhésion au CSP emporte rupture sans préavis du contrat de travail (art. L1233-67 CT). La rupture prend effet à l'expiration du délai de 21 jours. Le CSP est conclu pour une durée de 12 mois et prend effet à partir du lendemain de la fin du contrat de travail.

Le salarié bénéficie d'un "parcours de retour à l'emploi" et obtient le statut de stagiaire de la formation professionnelle.

Et du point de vue des prestations sociales, comment cela se passe ?

Les bénéficiaires conservent une couverture maladie, maternité, invalidité, décès et accident du travail/maladie professionnelle. Les périodes en CSP sont également validées au titre de l'assurance vieillesse. L'arrêté précise que ces périodes sont également validées au titre de la retraite complémentaire, dans les mêmes conditions que les chômeurs indemnisés en allocation d'aide au retour à l'emploi.

Et du point de vue de la formation ?

Le bénéficiaire du CSP ne peut plus utiliser ses droits ouverts au titre du DIF. Les droits non utilisés serviront au financement du CSP.

De quelle indemnisation peut-on bénéficier ?

- Le CSP ouvre droit :
- à l'indemnité légale ou conventionnelle de licenciement ;
 - à toute indemnité conventionnelle qui

aurait été due au terme du préavis.

En revanche elle n'ouvre pas droit à l'indemnité compensatrice de préavis sauf si celle qui lui aurait été due en cas de licenciement dépasse le montant de la contribution de l'employeur au financement du CSP, c'est à dire trois mois de salaire. En d'autres termes, si l'indemnité de préavis que le salarié aurait dû percevoir est supérieure à trois mois de salaire, l'excédent de cette somme est versé au salarié.

En plus, le bénéficiaire du CSP aura droit à une allocation de sécurisation professionnelle versée par Pôle Emploi. Pour ce qui est du montant de l'allocation, la loi se contente de renvoyer à l'accord national interprofessionnel du 31 mai 2011. Ce dernier en fixe le montant à 80 % du salaire journalier de référence.

Le parcours de retour à l'emploi

Le "parcours de retour à l'emploi" est défini par une convention pluriannuelle entre l'Etat et les organisations syndicales, cette convention détermine la mise en œuvre et le suivi des mesures de ce parcours.

L'adhérent à un CSP bénéficiera d'un pré-bilan d'évaluation des compétences et d'orientation en vue d'élaborer un projet professionnel.

Ce projet est élaboré en prenant en compte de l'évolution des métiers et de la situation du marché du travail, selon le territoire. Le parcours contient des mesures d'accompagnement et des périodes de formation et peut comprendre des périodes de travail limitées.

Et si le salarié ne retrouve pas d'emploi à la fin du CSP ?

Si le salarié ne retrouve pas d'emploi au terme du CSP, celui-ci peut bénéficier de l'allocation d'aide au retour à l'emploi (ARE) dès son inscription en tant que demandeur d'emploi.

Dans ce cas, on déduit de la durée d'indemnisation au titre de l'ARE le nombre de jours indemnisés au titre de l'allocation de sécurisation professionnelle.

UN POUR TOUS



Prévoyance Santé Epargne
Partenaires sociaux

Améliorer la protection sociale des salariés, penser à leur devenir, c'est votre engagement quotidien. C'est aussi la vocation d'Humanis. Jour après jour, nous accompagnons les partenaires sociaux dans la négociation, la mise en place et le suivi des accords collectifs prévoyance, santé, épargne.

La valeur ajoutée Humanis :

- une disponibilité, une proximité et des objectifs partagés
- l'expertise d'un groupe paritaire et mutualiste, engagé et reconnu, dans les accords collectifs
- une gestion à but non lucratif au profit des assurés, avec des garanties performantes

► Contacts

Marie-Claire BARRE • 06 89 98 84 47 • marieclaire.barre@humanis.fr
Didier BRULE • 06 25 58 76 77 • didier.brule@humanis.fr

 **humanis**
Partager c'est grandir